

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024



24.219.CC - REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix neuf décembre à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire convoqués le 9 décembre 2024, se sont réunis à la Salle du conseil municipal - Hôtel de ville de Guérande - Accès à la salle par l'arrière de l'hôtel de ville (chemin du Guesny), sous la présidence de Monsieur Nicolas CRIAUD, Président de Cap Atlantique.

Claudie LELECQUE est désigné(e) Secrétaire de séance

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES PRESENTS :

Nicolas CRIAUD, Maire de Guérande Président,
Hubert DELORME, Maire de Saint-Molf Vice-Président,
Joseph DAVID, Maire d'Asserac Vice-Président,
Bernard LE GUEN, Maire de Camoël Vice-Président,
Nicolas RIVALAN, Maire de Férel Vice-Président,
Christelle CHASSE, Maire de Herbignac Vice-Présidente,
Didier CADRO, Maire de La Turballe Vice-Président,
Michèle QUELLARD, Maire du Croisic Vice-Présidente,
Norbert SAMAMA, Maire du Pouliguen Vice-Président,
Jean-Pierre BERNARD, Maire de Mesquer Vice-Président,
Emmanuelle DACHEUX, Maire de Piriac-sur-Mer Vice-Présidente,
Claude BODET, Maire de Saint-Lyphard Vice-Président,
Rose-Anne MOREAU, Conseillère Municipale de Guérande Conseillère Communautaire,
Xavier FOURNIER, Maire-Adjoint de Guérande Conseiller Communautaire,
Catherine LACROIX, Maire-Adjointe de Guérande Conseillère Communautaire,
Laurent CHASSAING, Maire-Adjoint de Guérande Conseiller Communautaire,
Jean-Noël DESBOIS, Conseiller Municipal de Guérande Conseiller Communautaire,
Charles DE KERSABIEC, Conseiller Municipal de Guérande Conseiller Communautaire,
Sonia POIRSON-DUPONT, Maire-Adjointe de Saint-Molf Conseillère Communautaire,
Christine LEVESQUE, Maire-Adjointe d'Assérac Conseillère Communautaire,
Bruno SCHMIT, Maire-Adjoint de Batz-sur-Mer Conseiller Communautaire,
Gisèle BERTHO, Maire-Adjointe de Férel Conseillère Communautaire,
Alain FOURNIER, Maire-Adjoint d'Herbignac Conseiller Communautaire,
Claudie LELECQUE, Conseillère Municipale d'Herbignac Conseillère Communautaire,
Annabelle GARAND, Maire-Adjointe de La Baule Conseillère Communautaire,
Christophe MATHIEU, Maire-Adjoint de La Baule Conseiller Communautaire,
Sophie MINSSART, Conseillère Municipale de La Baule Conseillère Communautaire,
Xavier LEQUERRE, Maire-Adjoint de La Baule Conseiller Communautaire,
Karine CHALLIER, Conseillère municipale de La Baule Conseillère Communautaire,
Bertrand PLOUVIER, Conseiller Municipal de La Baule Conseiller Communautaire,
Sophie DOUCHIN, Conseillère Municipale de La Baule Conseillère Communautaire,
Marina MARCHAIS, Conseillère Municipale de La Baule Conseillère Communautaire,
Véronique LE BIHAN, Maire-Adjointe de La Turballe Conseillère Communautaire,

3, avenue des Noëles - BP 64

44503 La Baule Cedex

Tél : 02 51 75 06 80

cap-atlantique.fr



Michel THYBOYEAU, Conseiller Municipal de La Turballe Conseiller Communautaire,
Jacques BRUNEAU, Maire-Adjoint du Croisic Conseiller Communautaire,
Bruno de SAINT SALVY, Conseiller Municipal du Pouliguen Conseiller Communautaire,
Catherine FOUCAULT, Maire-Adjointe de Mesquer Conseillère Communautaire,
Philippe GESLAN, Maire-Adjoint de Piriac-sur-Mer Conseiller Communautaire,
Dominique GOULENE-HENRY, Maire-Adjointe de Saint-Lyphard Conseillère Communautaire,
Bruno MAHE, Conseiller Municipal de Saint-Lyphard Conseiller Communautaire.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ABSENTS EXCUSES :

Marie-Catherine LEHUEDE, Maire de Batz-sur-Mer Vice-Présidente ayant donné pouvoir à Bruno SCHMIT,
Franck LOUVRIER, Maire de La Baule Vice-Président ayant donné pouvoir à Bertrand PLOUVIER,
Pascal PUISAY, Maire de Pénestin Vice-Président ayant donné pouvoir à Jean-Pierre BERNARD,
Pierre-Luc PHILIPPE, Conseiller Municipal d'Herbignac Conseiller Communautaire ayant donné pouvoir à Catherine LACROIX,
Erika ETIENNE, Maire-Adjointe du Pouliguen Conseillère Communautaire ayant donné pouvoir à Norbert SAMAMA,
Christiane BRETONNEAU, Maire-Adjointe de Pénestin Conseillère Communautaire ayant donné pouvoir à Michèle QUELLARD.
Frédéric DUNET, Maire-Adjoint de Guérande,
Gwenaëlle MORVAN, Conseillère Municipale de Guérande, Conseillère Communautaire,
Anouk PAOLOZZI DABO, Conseillère Municipale de Guérande, Conseillère Communautaire,
Jacques RENAUD, Conseiller Municipal de La Baule,
Françoise THOBIE, Conseillère Municipale du Croisic, Conseillère Communautaire.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Philippe DEL SOCORRO, Directeur Général de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Guillaume BOLLET, Directeur de Cabinet du Président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Gaëlle LAUMAILLÉ, Directrice Générale Adjointe Ressources de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Claire VENOT, Directrice Générale Adjointe de l'Aménagement et du Développement de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Tiphaine ALBY, Directrice de la Cohésion Territoriale de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Marine LABÉ, Responsable de la Gouvernance Communautaire et Territoriale de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
Nathalie SILVANT, Directrice des finances, juridique et commande publique de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo,
Lucile GUYON, Responsable Finances et contrôle de gestion de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo
La Presse

24.219.CC - REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

CONTEXTE :

Le règlement de collecte est un document imposé par le CGCT afin de définir les règles d'utilisation du service public de gestion des déchets. Il présente notamment les obligations des usagers et les modalités de collecte sur notre territoire. Il est la base réglementaire pour faire respecter nos règles de gestion aux usagers. Il est valable six ans.

OBJECTIF POUR LA COLLECTIVITE :

Le règlement actuel date de 2011 : sa mise à jour est nécessaire tant du point de vue réglementaire que pour assurer l'actualisation des modalités de collecte.

ENJEU OPERATIONNEL :

L'actualisation du règlement de collecte poursuit également les objectifs suivants :

- intégrer les évolutions présentes et à venir liées aux révisions du Schéma Directeur des collectes et à la stratégie territoriale de gestion des biodéchets,
- apporter des précisions sur les règles d'utilisation du SPGD et ajuster les sanctions en cas de violation afin d'améliorer la mise en œuvre du pouvoir de police relatif aux déchets,
- assurer l'actualisation, la transmission et l'intégration des règles d'aménagements liées au service déchets dans le cadre des projets d'urbanisme.

L'agglomération ne disposant pas du pouvoir de police pour être exutoire, le règlement doit être adopté pour application par arrêté dans chaque commune.

ACTION SOUMISE A DECISION :

Vu l'article L.5216-5 du CGCT conférant à l'agglomération une compétence en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu l'arrêté n° 21/004 du Président de la communauté d'agglomération portant renonciation à l'exercice du pouvoir de police dans le domaine des déchets,

Vu l'article R.2224-26 du CGCT indiquant que les modalités de collecte sont fixées par arrêté motivé du Maire, en tant que détenteur du pouvoir de police, après avis de l'organe délibérant de la personne publique compétente en matière de collecte des déchets ménagers,

Vu l'avis favorable de la commission « Gestion des Services Urbains » qui s'est réunie le 3 octobre 2024,

Vu l'avis consultatif de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le 5 novembre 2024,

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux dispositions des articles L 5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

- **EMET** un avis favorable sur les modalités de collecte des différentes catégories de déchets,
- **APPROUVE** le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés et ses annexes.

Pièces annexées à la délibération en préfecture :

- Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés
- Annexes au règlement

Pour Extrait Conforme,

Adopté à l'unanimité